

RAPPORT ANNUEL 2019



INDÉPENDANT, ENGAGÉ, SOLIDAIRE

WWW.CSP.CH/GENEVE

MISSION DU CSP

Le Centre social protestant est une institution sociale privée active à Genève depuis 65 ans. Chaque année, il propose une aide professionnelle à quelque 11 000 personnes qui vivent en situation de précarité, de marginalité ou d'isolement. Solidaire et indépendant, il s'engage auprès de chacun, sans distinction de confession ou d'origine. Son travail de terrain et ses prises de position en font un acteur incontournable de la promotion de la justice sociale à Genève. Le CSP vit principalement de dons.

FAIRE UN DON

CCP 12-761-4
IBAN CH41 0900 0000 1200 0761 4

SOMMAIRE

© Eric Roset



© Alberto Campi



© Olivier Carrand



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	P. 4
LE MOT DU DIRECTEUR	P. 5
LE MOT DU TRÉSORIER	P. 6
POINTS FORTS EN 2019	P. 7
SERVICES DE CONSULTATION	PP. 8-11
FORMER ET RÉINSÉRER	P. 12
ZOOM SUR NOS ACTIVITÉS	P. 13
L'AIDE DES BÉNÉVOLES	P. 14
SOUTIEN DES AUTORITÉS PUBLIQUES	P. 15
BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION	PP. 16-19
REMERCIEMENTS	P. 20

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Pendant six années, Louise Martin a assuré la présidence du CSP avec passion et brio. À l'heure de passer le flambeau, elle revient sur le modèle social qui sert de référence à l'action du CSP, tout en lui permettant d'innover.

Après plus de 65 ans d'existence, le Centre social protestant garde intacte sa capacité à s'indigner contre l'injustice sociale. C'est bien le moteur qui anime les collaboratrices et collaborateurs du CSP dans leur action, sur le plan individuel et collectif, au service des personnes dans la précarité.

Aussi, c'est avec enthousiasme que le CSP s'est lancé, avec neuf autres institutions sociales genevoises, dans le projet « Tourbillon » à Plan-les-Ouates, dont le but est de « créer un modèle de société solidaire, responsable et innovante », comme le définit la charte signée le 27 août 2019 par les dix partenaires. Ce projet, qui abritera dès le printemps 2021 la Renfile de Plan-les-Ouates, offre de magnifiques opportunités au CSP. Il représente aussi un grand défi et a mobilisé beaucoup d'énergie au sein des équipes de ventes, de la direction et du comité.

« La durabilité est une tendance forte aujourd'hui. Elle est inscrite au cœur de la mission du CSP. »

La surface de vente sera presque triplée et de nouvelles activités seront développées, comme des ateliers d'« upcycling » et de réparation. Qu'est-ce que l'« upcycling » ? Le dictionnaire britannique *Cambridge*, qui l'a choisi comme mot de l'année 2019, le définit comme « l'action de créer un nouvel objet à partir d'un matériau vieux, usagé, ou bon pour la poubelle », de sorte que le nouvel objet ait une plus grande valeur que l'original.

La durabilité est une tendance forte aujourd'hui et elle est inscrite au cœur de la mission du CSP depuis ses origines. Donner une deuxième vie aux objets est un acte concret pour l'environnement. C'est aussi un acte de partage et de lien social, qui fournit des objets de qualité à des prix raisonnables et qui donne du travail à des personnes en marge. La variété de métiers et d'activités abrités par « Tourbillon » offrira aux personnes cherchant à revenir sur le marché du travail la possibilité de faire un « parcours d'insertion » dans les différentes associations.

Ce projet comporte une part de risque, mais au vu de l'excellent résultat – le meilleur jamais réalisé – du secteur des ventes en 2019, on peut attendre avec confiance l'ouverture au printemps 2021 de la nouvelle Renfile. Ce grand projet a pu voir le jour grâce à l'impulsion et au soutien d'une fondation privée genevoise. Qu'elle soit ici remerciée et avec elle, les fidèles et généreux donateurs qui font confiance au CSP.

L'assemblée générale aura à élire en 2020 une nouvelle présidente. La candidature de Madame Elisabeth Tripod-Fatio sera soumise à nos membres. Ses compétences professionnelles, ses engagements et sa personnalité seront autant d'atouts pour relever les nombreux défis qui attendent le CSP.

J'ai été fière de présider le CSP, fière de la compétence et de l'enthousiasme de ses collaboratrices et collaborateurs, fière de l'intelligence et du dynamisme de son directeur Alain Bolle, fière des talents et de l'engagement des membres du comité, qui sont beaucoup sollicités pour des tâches particulières selon leur domaine de compétence, fière de la fidélité des bénévoles et surtout, fière de l'action du CSP. Je suis reconnaissante d'avoir présidé une institution où le respect et la confiance règnent entre les différentes instances. Pour tout cela, un immense merci !

Louise Martin, présidente



© Rebecca Bowring

QUAND LE MOT SOLIDARITÉ PREND TOUT SON SENS

Les collaborateurs du CSP se sont formidablement mobilisés dans le contexte inédit et urgent du coronavirus. Quels sont les défis qui nous attendent? Alain Bolle livre une analyse à chaud.

Nous sommes « déterminés à vivre ensemble [...] dans le respect de l'autre et l'équité », « sachant que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres ».

La puissance solennelle de ces mots, qui forment le préambule de la Constitution suisse, résonne de manière renouvelée en ces temps de crise historique. Aussi, au moment de saisir la plume pour ce 12^e rapport d'activité, en pleine épreuve du Covid-19, j'ai décidé de ne pas porter mon regard sur l'année écoulée. 2019 paraît bien loin, tant il est vrai qu'il y a un avant-pandémie. Quand vous lirez ces lignes, nous ne serons peut-être pas très éloignés de la sortie de crise. Quel en sera l'après?

Les crises sont révélatrices d'inégalités. Elles les exacerbent aussi. Celle que nous traversons nous rappelle notre fragilité. L'épidémie frappe plus durement les personnes vulnérables. Depuis le début des mesures de semi-confinement, le Centre social protestant a accompagné dans l'urgence de nombreuses personnes sans ressources et complètement désemparées.

Le CSP a très rapidement donné la preuve de sa réactivité en initiant la réorganisation de la distribution de l'aide alimentaire à Genève en partenariat avec d'autres. Nous avons continué à assurer dans les conditions difficiles du confinement l'ensemble de nos permanences. Nous avons apporté une attention particulière aux personnes sans droits et à toutes celles – réfugiés, sans-papiers, travailleurs en condition précaire... – dont la situation s'est gravement péjorée avec la crise. C'est ici la suite logique de notre engagement, avec d'autres organisations, dans l'opération Papyrus notamment. En février 2020, la régularisation de sans-papiers concernait 2400 personnes. Il importe que ces nouveaux détenteurs d'un permis B puissent envisager l'avenir avec sérénité.

10000 personnes seraient concernées à Genève par le travail au noir. Là aussi, la crise du coronavirus met au grand jour leur extrême fragilité. Si elle a débouché sur des solutions aux plans cantonal et fédéral, ainsi qu'à de généreux élans de solidarité, cette crise crée et créera encore de nombreux laissés-pour-compte pour lesquels nous devons agir. Outre les personnes qui travaillent dans des secteurs traditionnellement peu rémunérés ou mal protégés – l'économie domestique, l'hôtellerie-restauration, le bâtiment, etc. –, il y a toutes celles qui ne sont pas concernées par les solutions mises en place par les autorités et celles qui perdent des emplois précaires, sans aucune assurance ou compensation.

Le CSP a maintes fois, dans son histoire, fait preuve d'engagement et permis d'actionner la solidarité locale. De l'arrivée des réfugiés hongrois en 1956 en passant par les différentes crises migratoires avec l'arrivée des réfugiés d'Argentine, du Chili et ceux de la guerre au Kosovo, nous avons toujours été présents.

Sortis de cette crise, il faudra reconstruire, soutenir, accompagner. Notre savoir-faire est un précieux atout. Il permet d'apporter des solutions à la hauteur des défis qui nous attendent. Ce ne serait cependant rien sans la réaffirmation de votre confiance et de votre soutien. Merci à vous!

Alain Bolle, directeur



© Olivier Carrard

LE MOT DU TRÉSORIER

L'exercice 2019 est marqué par une baisse du résultat des appels et des dons privés, que le chiffre d'affaires record du secteur des ventes ne parvient pas tout à fait à redresser. L'année se termine ainsi sur un léger déficit. En ces temps hautement incertains, la solidarité est plus que jamais de mise. Le CSP en appelle à la mobilisation de tous ses donateurs privés.

En 2019, le total des dons et des appels s'est élevé à CHF 1 653 019. Les subventions, quant à elles, se sont montées à CHF 764 422. Ces dernières ne représentent que 7 % des recettes du CSP.

Depuis l'année dernière, nos recettes d'activités et d'exploitation ont augmenté de CH 111 410, passant à CHF 4 245 355. Le chiffre d'affaires du secteur des ventes a atteint le montant record de CHF 3 700 796. Il est le plus élevé depuis vingt ans.

Nos charges 2019 se sont élevées à CHF 9 098 000. L'essentiel de ce montant a été affecté à nos missions, prestations sociales et projets.

Nous terminons l'année par un résultat légèrement déficitaire de CHF 16 652.

Nous exprimons notre plus vive reconnaissance à tous les particuliers, collectivités publiques, fondations et sociétés qui nous ont permis durant 2019 de soutenir, par des dons parfois très importants, les personnes les plus faibles de notre société. C'est grâce à chaque donateur et au produit de nos diverses activités que nous parvenons à maintenir des finances saines.

Notre exercice 2019 a été marqué par d'importants dons extraordinaires pour un total de plus de CHF 1 000 000. Rappelons que la moyenne annuelle des recettes extraordinaires depuis 2005 s'élève à CHF 660 000. Cela a permis d'attribuer dans notre budget 2020 CHF 773 000 représentant le tiers de notre fonds de régulation.

En 2020, notre situation financière demeurera hautement dépendante de l'évolution sanitaire et économique mondiale, qui aura une incidence certaine sur les dons qui nous sont faits, les subventions qui nous sont accordées et le résultat du secteur des ventes.

Paul Barbey, trésorier

LE COMITÉ DU CSP

MEMBRES

Louise Martin, présidente
Bernard Vischer, vice-président
Paul Barbey, trésorier
David Amsler
Elisabeth Conne-Perréard
Didier Fischer (jusqu'en mai 2019)
Laurence Levrat-Pictet
Etienne Nagy
Jean-Michel Perret
Véronique Sieber
Paul-Olivier Vallotton

DÉLÉGUÉ DE L'ÉGLISE PROTESTANTE DE GENÈVE

André Binder

DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

Adrien Busch
Rémy Kammermann
Marie Leblanc-Rigal

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE

Alain Bolle, directeur
Carine Fluckiger, responsable communication et recherche de fonds
Anne Maia, responsable administration et finances

UNE ANNÉE AU CSP

POINTS FORTS EN 2019

2019 a donné plusieurs fois l'occasion au CSP de porter ses thématiques sur le devant de la scène politique et médiatique. Ce fut le cas lors de sa campagne de mars, mais aussi dans le contexte printanier de la fermeture des abris de nuit et de la grève des femmes.

CAMPAGNE DE MARS

Le 4 mars 2019, le Conseil national adoptait la motion Hêche sur le surendettement des particuliers. Experts sur ces questions, les quatre CSP saisissaient l'occasion pour attirer l'attention de l'opinion sur le lien étroit existant entre précarité et surendettement: «*On ne choisit pas d'entrer dans la spirale du surendettement et, pour en sortir, la bonne volonté et la rigueur budgétaire sont de vains mots*», rappelait Alain Bolle dans le cadre de cette campagne. Saluant l'avancée que constituait la motion Hêche pour libérer les ménages suisses de l'enfer du surendettement, les CSP formulaient leurs recommandations et des solutions complémentaires pour protéger les ménages les plus pauvres.



DISPOSITIF DE NUIT

Avec sept autres associations, le CSP participait le 2 avril à une action d'éclat pour alerter la population et les autorités sur la fermeture des abris PC dédiés à l'hébergement des sans-abri du canton. Deux cents tentes étaient plantées au petit matin sur la plaine de Plainpalais, en présence des médias. Dans la foulée, le collectif d'associations – devenu CAUSE dans l'intervalle – trouvait des solutions d'hébergement nocturne avec le soutien de l'Église protestante de Genève pour plusieurs centaines de personnes sans domicile fixe. Après 12 mois d'accueil des plus démunis, ce collectif était contraint de fermer, faute de financements, ses «sleep in» le 21 avril 2020. Il poursuit son travail de veille et de plaidoyer pour une politique d'hébergement d'urgence adaptée et ouverte à toutes les personnes sans abri.



© Camille Kunz

CONTRE LA PRÉCARITÉ AU FÉMININ

Le 14 juin 2019, la grève des femmes était l'occasion pour le CSP de rappeler les multiples visages de la précarité au féminin. Habillé de violet, son journal «Les Nouvelles» consacrait un dossier spécial à cette thématique – chiffres, témoignages et interviews à la clé. Secteurs professionnels faiblement rémunérés, inégalités salariales ou encore temps partiels forcés: la précarité concerne davantage les femmes que les hommes.



L'AIDE DU CSP

SERVICES DE CONSULTATION

Champs d'expertise par excellence du CSP, le social et le juridique y sont étroitement imbriqués. Chaque pôle s'appuie sur les compétences de l'autre et il est courant que les personnes qui nous consultent soient accompagnées par les deux services.

ACTION SOCIALE : UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA POLYVALENCE

Le Service social propose un appui personnalisé lors de démarches administratives, un soutien psychosocial, des interventions auprès des services officiels et privés, des conseils sur la gestion d'un budget et un accompagnement pour l'assainissement de dettes.

1122
DEMANDES À NOS
PERMANENCES

1017
DOSSIERS
ACTIFS

En 2019, le Service social a reçu 1122 demandes, toutes problématiques confondues, lors de ses permanences. Malgré les dispositions prises pour maintenir un accueil régulier tout en garantissant la qualité de notre accompagnement, de nombreuses personnes n'ont pas pu être reçues du premier coup.

À ce problème récurrent s'ajoute la complexification des situations toujours plus précaires des personnes qui nous consultent. De ce fait, c'est à plusieurs problématiques, souvent imbriquées les unes dans les autres, que nous tentons de répondre chaque jour.

Notre service est reconnu pour sa spécialisation dans la gestion de dettes, le désendettement et la prévention. Mais ce n'est de loin pas son unique domaine d'action. En tant que service polyvalent, nous recevons toute personne qui demande de l'aide. Ainsi, nous accompagnons nos consultants dans la gestion de leurs affaires administratives, mais également dans leurs difficultés d'accès aux différentes prestations sociales, leurs problèmes familiaux, de logement, de santé et, jusqu'à un certain point, juridiques.

Les personnes qui nous consultent viennent avec une demande définie. L'évaluation que nous leur proposons permet souvent de mettre à jour d'autres difficultés pour lesquelles nous devons recourir à des outils multiples pour les soutenir correctement. C'est à cette condition que notre accompagnement fait sens et peut être efficient à long terme.

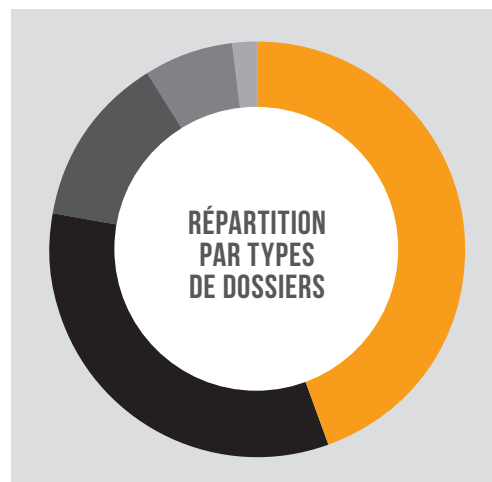
Nous recevions ainsi récemment une femme qui demandait de l'aide pour remplacer des meubles détruits à la suite d'un accident domestique. L'établissement d'un bon Renfile suffisait à répondre à sa requête. Mais il est vite apparu que cette femme, qui travaille et élève seule ses trois enfants, avait

besoin d'autres prestations pour soulager son quotidien. Ainsi, elle n'a jamais fait appel au Scarpa* pour obtenir une avance sur les pensions alimentaires que son ex-époux ne versait plus. De même, elle n'avait pas été informée du Service des prestations complémentaires familiales. Dans sa détresse, cette femme exprime le besoin de parler et d'être soutenue : il est important d'y répondre aussi.

Nous rencontrons trop souvent ce type de situations et cela nous demande d'actionner toutes nos compétences, bien au-delà de notre expertise en désendettement.

Le Service social joue également un rôle actif au niveau politique et sociétal pour lutter contre l'injustice sociale. Il intervient notamment auprès de plusieurs fondations, commissions et associations. Il s'est beaucoup investi lors de la journée du 14 juin 2019 dans l'organisation de la Grève des femmes en relayant notamment le message auprès de nos consultantes et du public. En somme, notre travail s'étend bien au-delà des murs du CSP.

* Service cantonal d'avance et recouvrement des pensions alimentaires



- DETTES
- DIFFICULTÉS FINANCIÈRES
- LOGEMENT
- DIFFICULTÉS ADMINISTRATIVES
- AUTRES

© Alberto Campi



SOUTIEN JURIDIQUE : 30 ANS DE LA CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT

Le Service juridique du CSP propose des consultations et un accompagnement juridique dans des domaines tels que le droit de la famille, les assurances sociales, les permis de séjour et le droit du travail.

Le Service juridique du CSP applique depuis de nombreuses années la Convention relative aux droits de l'enfant.

Nous y avons d'abord été confrontés dans le cadre des procédures de séparation ou de divorce, dans lesquelles de nouvelles habitudes d'audition des enfants par les juges et, de manière plus générale, de prise en compte de l'intérêt de l'enfant, sont devenues monnaie courante depuis près de vingt ans.

Il est vrai que dans notre pratique du droit de la famille, le bien de l'enfant, par exemple en favorisant la garde partagée ou, au moins, en préservant un vrai contact avec les deux parents, a toujours fait partie des considérations importantes pour la conclusion d'un accord équilibré.

C'est sans doute cette proximité avec les principes de cette convention qui a attiré notre attention sur le fait qu'ils semblaient ignorés dans la pratique du droit des étrangers. En effet, tant dans les procédures de regroupement familial que dans les renvois d'étrangers sans statut, la situation des enfants

n'était quasiment pas prise en compte et, jusqu'à ce jour, ces derniers ne sont jamais auditionnés.

C'est en défendant des enfants suisses, qui jusqu'en 2008 étaient renvoyés sans autre forme de procès, dans les bagages de leurs mères étrangères, que le CSP a contribué à faire inscrire les droits de l'enfant dans la pratique judiciaire et administrative des autorités migratoires.

Par ailleurs, le sort des enfants sans papiers vivant parmi nous a probablement été l'un des moteurs de l'opération Papyrus. C'est en effet l'idée d'arracher des familles à la précarité extrême de la vie sans statut qui a permis de convaincre les autorités cantonales et fédérales de la nécessité d'entreprendre une action d'envergure comme l'opération Papyrus. Celle-ci a permis à plusieurs centaines d'enfants à Genève de sortir de la clandestinité.

Malheureusement, dans d'autres domaines migratoires, les droits de l'enfant semblent toujours être négligés par les autorités. Ainsi, nous défendons de nombreux dossiers de regroupement familial dans lesquels ni le droit ni la pratique des autorités ne semblent avoir pris en compte la Convention relative aux droits de l'enfant. La limitation du nombre des étrangers prend le pas sur toute autre considération concernant le sort des enfants. C'est dans ces dossiers que nous devons convaincre les juges que le bien des enfants est une valeur universelle et qu'elle doit primer sur une politique migratoire restrictive.

759
APPELS À LA
PERMANENCE
TÉLÉPHONIQUE

1429
RENDEZ-VOUS
FIXÉS

742
DOSSIERS
TRAITÉS

L'AIDE DU CSP

SERVICES DE CONSULTATION

Fer de lance pour le droit d'asile, le Service réfugiés du CSP anime le réseau genevois d'associations actives dans ce domaine. Le soutien individuel qu'il propose sur le terrain lui permet de poser un regard éclairé sur la réalité quotidienne des réfugiés et de prendre position dans les débats publics.

AIDE AUX RÉFUGIÉS; L'IMPACT DE LA NOUVELLE PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE

En 2019 est entrée en vigueur une procédure entièrement restructurée. Les demandeurs d'asile peuvent désormais passer près de 140 jours dans des centres fédéraux, dans des conditions semi-carcérales. Jusqu'à preuve du contraire, les procédures dites accélérées concernent surtout celles qui conduisent à un renvoi. Une protection juridique systématique est certes prévue. Mais est-elle la garantie d'une meilleure défense des droits? Ou un alibi pour mener les procédures au pas de charge?

1197
PERSONNES
EN ENTRETIEN

686
PERSONNES
REÇUES
DANS LES
PERMANENCES

En février 2020, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés tirait la sonnette d'alarme : en moins d'un an, les décisions du Secrétariat d'État aux migrations ont été cassées à plus de cinquante reprises par le Tribunal administratif fédéral. Les juges reprochent à l'administration, notamment, de prendre ses décisions sans instruire les problèmes médicaux des requérants d'asile. Dans les nouveaux centres, l'accès à des médecins fait défaut. Pourtant, la santé est un enjeu majeur tant pour soigner les requérants d'asile que pour décider de l'issue de leur procédure. Il s'agit là d'une défaillance grave dans le devoir d'instruction qui incombe à l'autorité.

À Genève, le CSP s'est retiré des négociations en vue d'assurer un mandat de protection juridique en procédure dite étendue*. L'autorité n'offrait pas un montant suffisant pour permettre d'assurer un travail de qualité.

Qu'à cela ne tienne, le travail continue de plus belle. Le bâclage des procédures par l'administration promet un bel avenir aux recours et au réexamen des dossiers par nos juristes. De nombreuses démarches ne sont pas couvertes par une protection juridique restreinte, qui ne comprend pas notamment les demandes de regroupement familial, de réexamen de la demande d'asile en cas de moratoire sur les renvois ou de faits nouveaux, ni les recours contre une levée d'admission provisoire et toutes les démarches en matière de droits à l'assistance ou à l'hébergement. Sans compter les 8000 dossiers qui relèvent à Genève de l'ancien droit, c'est-à-dire sans protection juridique aucune, et qui étaient encore en attente de traitement au 1^{er} janvier 2020.

UN EXEMPLE PARLANT DE NOTRE AIDE

En avril 2019, une jeune femme et son frère se présentent à notre permanence en catastrophe. Leur jeune frère, arrivé en Suisse un mois auparavant, se trouvait au Centre fédéral pour requérants d'asile (CFA) à Boudry (NE). Le jeune homme, qui souffre de troubles psychiques, venait de recevoir une décision de renvoi vers l'Ethiopie.

Le représentant juridique qui lui avait été attribué dans le CFA ne voulait pas faire recours contre cette décision, estimant que les chances de succès étaient quasi nulles. Ayant pris connaissance du dossier, nous avons estimé au contraire que cette décision était contestable. Nous estimions en effet que le Secrétariat d'État aux migrations avait violé son devoir d'instruction, dans la mesure où l'autorité n'avait pas pris de mesures suffisantes concernant l'établissement de l'état de santé de cette personne.

Avec la nouvelle procédure, le délai de recours n'est que de sept jours. Nous ne disposions donc que de très peu de temps pour réagir et il nous a fallu intervenir en urgence. Nous avons obtenu gain de cause auprès du Tribunal administratif fédéral.

Cette situation interpelle. Contrairement à la grande majorité des requérants d'asile, notre mandant a en effet de la famille en Suisse qui a pu l'aider en confiant son dossier à un service de consultation juridique extérieur au CFA. Que se passe-t-il pour les autres?

** Lorsque leur dossier est jugé trop complexe pour être tranché en procédure accélérée, les demandeurs d'asile sont envoyés en procédure « étendue ». Ils sont alors attribués à un canton et peuvent être aidés par le CSP, comme c'était le cas avant 2019.*

LUTTE CONTRE LA TRAITE : LES LIMITES DU SYSTÈME

Depuis 2014, le CSP propose un service de conseil et de suivi juridique destiné aux victimes de la traite des êtres humains. Une Helpline (0800 20 80 20) permet aux victimes et aux témoins de poser leurs questions de manière confidentielle et gratuite.

Il apparaît de manière évidente aujourd'hui que le CSP tient une place centrale à Genève dans la lutte contre la traite des êtres humains et la protection des victimes. Il est l'une des portes d'entrées du dispositif genevois. Dans la pratique, notre service sert de plus en plus souvent de point de départ pour les partenaires du réseau, qui nous adressent des personnes pour lesquelles nous vérifions le statut de victime de la traite et assurons un suivi. Ces partenaires comptent sur notre expertise pour former les professionnels, dénoncer les situations injustes et développer la science juridique en matière d'assistance aux victimes de traite des êtres humains.

Les situations suivies en 2019 ont permis de mettre en exergue plusieurs limites du système actuel. Ainsi, l'hébergement de victimes de sexe masculin, pour lesquels il n'existe aucun foyer spécialisé, continue de poser problème.

De même, la définition de l'exploitation de la force de travail demeure problématique. Celle-ci relève-t-elle de l'infraction pénale « traite des êtres humains » ou d'une autre disposition du Code pénal qui ne confère pas les droits d'assistance et de protection spécifiquement prévus pour les victimes ou des violations du droit du travail ? Un flou juridique persiste sur cette question et pose des problèmes de mise en sécurité des victimes, base nécessaire pour leur permettre de faire valoir leurs droits en procédure.

Non identifiées ou non reconnues, les victimes risquent de n'être pas protégées. Des décisions juridiques contraires au droit international sont parfois rendues, avec pour effet de refuser injustement aux victimes leurs droits et de leur infliger pour ainsi dire une double peine.

C'est dans ce sens que notre service organisait, le 31 octobre 2019, une table ronde inédite en Suisse romande. Agissant comme lanceur d'alerte et instigateur d'une indispensable réflexion juridique, nous conviâmes un panel d'experts suisses et internationaux à un partage d'idées pour les confronter à la réalité pratique et juridique.

Ouvert à un public d'initiés, cet événement a réuni près de 70 personnes venant de toute la Suisse



© Lorette Ecoretti

pour un échange de qualité. Le message qui est ressorti de cette soirée était clair : l'interprétation de l'article 182 du Code pénal est trop restrictive et donc contraire au droit international.

Les retours extrêmement positifs sur cet événement nous convainquent de la nécessité de ce genre d'initiative. Le dialogue et la formation restent en effet primordiaux pour sensibiliser les partenaires en vue d'optimiser la prise en charge et la défense des victimes.

DERRIÈRE LES CHIFFRES

En 2019, l'augmentation des situations suivies et la longueur des procédures menées constituaient un défi structurel majeur pour les deux juristes du service.

À cela s'ajoute le challenge humain. En effet, des cas très complexes nous ont été adressés. La problématique de l'hébergement des victimes, leur souffrance et les troubles psychiques qui peuvent s'ensuivre, exigent un travail continu d'échange avec le réseau.

Chaque situation est différente et demande un travail social pour mettre la victime en sécurité. Plus largement, c'est un patient travail didactique et de plaidoyer sur le phénomène de la traite et pour les droits des victimes que nous devons mener. Notre service s'est ainsi engagé pour la défense de victimes mineures non accompagnées, de même que pour des personnes qui n'étaient pas reconnues par le réseau comme victimes de la traite.

Notons encore qu'en 2019, notre service cofondait avec trois autres membres la Plateforme nationale suisse contre la traite des êtres humains et qu'il était cité dans la seconde évaluation de la Suisse par le GRETA, paru en octobre.

77
PERSONNES
SUIVIES EN 2019

293
RENDEZ-VOUS

35
APPELS SUR
LA HELPLINE

L'AIDE DU CSP

FORMER ET RÉINSÉRER

Le projet Tourbillon est l'occasion d'enclencher une réflexion collective sur les exigences de la réinsertion professionnelle. L'expérience du CSP dans ce domaine lui permet de proposer des solutions diversifiées, tant sur le plan des moyens que des objectifs.

VERS UN NOUVEAU MODÈLE D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE ?

Le projet Tourbillon, qui réunit dix entités spécialisées dans l'entrepreneuriat social, représente une formidable opportunité de développer de nouvelles idées et de tester de nouveaux modèles en matière de (ré)insertion professionnelle.

25
PERSONNES EN
EDS, DONT

3
ONT OBTENU UN
CFC EN COURS
D'EMPLOI AU CSP

6
EN COURS
DE VALIDATION
DES ACQUIS
(VAE) POUR
L'OBTENTION DE
LEUR CFC

51
PERSONNES
EN ADR

26
PERSONNES
EN STAGE



© Rebecca Bowring

du niveau de français. Pour les stages, dont la durée peut varier d'une semaine (découverte métier) à plusieurs mois (acquisition d'expérience), nous nous concentrons sur les objectifs spécifiques à chaque situation.

Ainsi, pour cette jeune femme déscolarisée de 20 ans, l'objectif est de reprendre confiance en l'avenir. Pour cet homme d'une cinquantaine d'années, ayant perdu son travail après trente ans passés dans la même entreprise et qui réalise qu'il ne sait plus vraiment ni lire ni écrire, l'objectif est de prendre les bonnes décisions pour la suite. Pour cet autre quadragénaire, qui tente de limiter sa consommation de produits illicites, l'objectif est de réapprendre à se plier à des contraintes qu'il s'est choisies en s'inscrivant dans un stage de longue durée.

Le point commun entre toutes ces situations: l'accompagnement de personnes isolées vers des échanges satisfaisants avec leur environnement. Ce sentiment de participer à un même ensemble avec d'autres est l'une des clefs de voûte de l'insertion au CSP.

Cette mission d'insertion dépend étroitement d'un travail en réseau, avec des partenaires tels que l'Office cantonal de l'emploi, l'Hospice général, la fondation IPT (spécialisée dans la (ré)insertion professionnelle) ou encore la fondation SGIPA (accompagnement des adolescents présentant des troubles de l'apprentissage et du comportement).

Les efforts et l'énergie déployés par et pour certains ne déboucheront pas toujours sur un emploi. C'est au niveau du système en place qu'il faut agir. Et les pistes existent: revenu de base inconditionnel (RBI), détection précoce des problèmes pour agir en amont, accompagnement par des mentors bénévoles... Le CSP participe aussi à une réflexion plus large!

La réflexion collective qui est en cours est d'autant plus importante que nous sommes confrontés à un marché du travail qui se précarise et qui exclut de plus en plus, en particulier les personnes les moins formées et qualifiées. Aussi le paradigme actuel, qui place le curseur sur la valeur « travail », est-il en décalage grandissant avec la réalité du marché: il est nécessaire de réinventer ce dernier afin que chacun ait sa place dans notre société.

Au CSP, nous accompagnons des profils très variés, en mettant toujours l'accent sur les deux axes que sont le social et le professionnel. Avec les collaborateurs en emploi de solidarité, la priorité porte sur la formation – qui peut passer par la validation des acquis de l'expérience (VAE) débouchant sur un titre professionnel – et l'acquisition de compétences métier. Avec les personnes en activité de réinsertion, le focus est mis sur l'intériorisation de valeurs et de règles communes, sur la découverte d'un métier, sur la reprise d'une activité ou sur l'amélioration

ZOOM SUR NOS ACTIVITÉS

DE NOUVELLES PASSERELLES

Le secteur des ventes se montre particulièrement innovant et dynamique pour remplir trois missions essentielles au CSP : offrir des places de travail en réinsertion ; proposer des articles de qualité à des prix bas ; contribuer, enfin, au financement des prestations gratuites du CSP.

TOURBILLON – 1 AN

L'année 2019 a été marquée par une belle augmentation du chiffre d'affaires de tous les magasins du CSP.

Dans les brocantes, les meubles représentent toujours le quart du chiffre d'affaires, tandis que la vente de tableaux, de livres et d'articles de loisirs connaissait une hausse en 2019. Dans les boutiques, ce sont les vêtements qui constituent 65 à 70 % du chiffre d'affaires global.

Ce succès est notamment dû à l'augmentation d'une clientèle qui, de plus en plus, est consciente de l'urgence de sauver la planète et qui soutient les démarches de tri, de récupération et de réparation. Ce ne sont donc plus seulement les amateurs d'objets rares de type vintage et les clients à la recherche d'articles de qualité à bon marché qui visitent nos magasins.

Pour soutenir cette évolution, le CSP s'est lancé il y a un peu plus d'une année dans la mise en place d'ateliers d'« upcycling ». Leur vocation est de réparer, de transformer et de valoriser des objets de seconde main pour en créer des pièces uniques. Ces ateliers seront appelés à se développer, en particulier dans notre nouvelle Renfile, dont l'inauguration est fixée au printemps 2021 à Plan-les-Ouates.

L'année 2019 a aussi été l'occasion de lancer un cycle de rénovation de l'ensemble de nos magasins. Ce cycle a démarré en septembre dernier avec la boutique de Plainpalais, afin de lui donner un nouveau look plus contemporain et vintage. Il s'est poursuivi en 2020 avec la boutique des Pâquis. L'ensemble des éléments utilisés pour le réaménagement de ces boutiques - comme la création des meubles - a été fait avec des matériaux de récupération.

Parallèlement s'est prolongée une collaboration étroite entre le secteur ventes et le service communication du CSP dans la perspective des enjeux de marketing du secteur. 2020 verra ainsi le déploiement, d'une part, d'une nouvelle identité visuelle pour l'ensemble de nos magasins et, d'autre part, d'une présence renforcée sur le web.



© Olivier Carrard

Les succès obtenus en 2019 n'auraient pas pu avoir lieu sans l'engagement d'une équipe entièrement dévouée à l'institution. Que ce soit durant les ramassages, à la buanderie, dans les différents ateliers ou dans la relation aux clients, tous les collaborateurs auront contribué à dépasser les objectifs fixés pour l'année. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés pour leur engagement.

« MADE IN GALIFFE »

« Made in Galiffe » est la nouvelle ligne de mode et d'accessoires de l'Atelier Galiffe.

Chaque pièce est originale et unique. Fabriqués par une dizaine de participants à l'atelier, les articles sont vendus à la boutique de Plainpalais du CSP, au bénéfice de l'Atelier Galiffe.

Ce projet, démarré en novembre 2019, a été bien accueilli par la clientèle de la boutique. Bonnets, châles, tours de tête, tote bags sont les produits phares de la saison hivernale. Le collectif « made in Galiffe » travaille à sa collection printemps-été qui se voudra très colorée, dans un esprit vintage.

VOTRE SOUTIEN

L'AIDE DES BÉNÉVOLES

Plusieurs services du CSP bénéficient du précieux soutien de nombreux bénévoles. C'est le cas notamment de Bel âge, qui propose des activités aux seniors visant à maintenir et améliorer leur qualité de vie. En 2019, une nouvelle offre a vu le jour pour les membres de Bel âge dont l'autonomie et la mobilité diminuent avec les années.

VISITES À DOMICILE

En 2019, un accompagnement à domicile destiné aux membres de Bel âge a été mis en place avec le Service bénévolat du CSP.

Avec les années, les seniors rencontrent des difficultés à se déplacer. Les activités qui leur sont proposées dans le cadre de Bel âge ne leur sont plus accessibles et ils risquent d'être de plus en plus confrontés à la solitude.

Sensibles à cette problématique, nos deux services ont souhaité apporter un réconfort dans le quotidien de ces membres. Dans ce but, il a été décidé de proposer des visites à domicile de 2 à 3 heures par semaine.

Plusieurs bénévoles ont rapidement manifesté leur intérêt à suivre une formation de 12 heures, portant notamment sur le rôle et les limites du bénévolat, les qualités de communication et d'écoute, ainsi que les questions de sécurité. C'est ainsi que trois binômes ont été constitués. Ils partagent des activités diversifiées, selon les besoins et les attentes des personnes accompagnées.

Les premières rencontres ont été réalisées avec la responsable Bel âge et la coordinatrice du bénévolat, afin de faciliter la mise en relation et d'éclaircir le fonctionnement de cet accompagnement. Des nouvelles sont régulièrement prises par téléphone pour nous assurer que les visites se déroulent dans un bon climat et répondre aux questions.

Les bénévoles apportent une écoute, un appui et une présence très appréciés par les membres de Bel âge. Ces rencontres permettent aux personnes âgées de briser leur isolement et de sortir de chez elles. Elles permettent en retour aux bénévoles de tisser des liens de confiance et de découvrir une autre vision de la vie.

Le succès de ces visites met en évidence la pertinence de ce projet et nous encourage à le poursuivre.

ÉDITH ET DAGMAR

Née le 23 avril 1920, Dagmar est drôle et pétillante. Parmi ses passe-temps préférés figure la lecture, principalement de littérature scientifique. Ce qui lui manque le plus, ce sont la compagnie et l'échange. *« Je vis seule et ne reçois plus beaucoup de visites. Une personne des soins à domicile vient me voir tous les jours. Mais ce n'est pas la même chose. Je ne peux pas lui raconter mes histoires »,* confie-t-elle avec un clin d'œil.

Membre de Bel âge, Dagmar goûtait encore il y a quelques années les séjours et repas organisés par ce service. *« J'aime aller dehors. Mais je ne veux plus sortir seule, je ne suis pas sûre de mon équilibre. »* Depuis un an, elle reçoit les visites d'Edith, bénévole au CSP.

Les deux femmes parlent beaucoup ensemble. *« J'étais tellement contente que quelqu'un vienne me voir que j'ai commencé à lui raconter ma vie depuis ma petite enfance ! »* De leurs regards se dégage une belle complicité. *« On se raconte beaucoup de choses, des choses qui nous tiennent à cœur et qu'on ne raconterait pas à tout le monde »,* confirme Edith.

Le plaisir est de toute évidence réciproque lorsqu'on les voit ensemble. *« Est-ce que j'ose une critique ? »,* demande Dagmar presque timidement : *« C'est court, deux heures ! »* Et Edith de lui rappeler en souriant qu'il lui arrive souvent de prolonger ses visites.

147
BÉNÉVOLES
EN 2019

40 000
HEURES ENVIRON
DE BÉNÉVOLAT
EFFECTUÉES

PLUS DE 80
PERSONNES
ACCUEILLIES
DANS NOS
SÉANCES
D'INFORMATION
ET EN ENTRETIEN
INDIVIDUEL

VOTRE SOUTIEN

REMERCIEMENTS AUX AUTORITÉS PUBLIQUES

En 2019, le CSP a bénéficié de subventions publiques représentant 7 % de ses produits. La Ville de Genève et le Canton soutiennent également l'action du CSP par le biais de subventions non monétaires.

CANTON DE GENÈVE

- › Subvention monétaire de CHF 636 882 du Département de la cohésion sociale (DCS) pour le contrat de prestations.
- › Subvention monétaire de CHF 60 000 du Département de la cohésion sociale (DCS) pour le programme cantonal de lutte contre le surendettement.
- › Subvention non monétaire de CHF 12 663 du Département de la cohésion sociale (DCS) pour la mise à disposition du terrain et du bâtiment de l'Atelier Galiffe.
- › Subvention non monétaire de CHF 84 000 du Département de la cohésion sociale (DCS) pour la mise à disposition des locaux du Vestiaire social à Lancy.

VILLE DE GENÈVE

- › Subvention monétaire de CHF 50 000 du Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) en faveur du Vestiaire social.
- › Subvention non monétaire de CHF 11 942 du Département de la culture et du sport pour l'utilisation des piscines (Bel âge).

CONFÉDÉRATION

- › Subvention monétaire de CHF 3 740,55 de l'Office fédéral de la police (Fedpol) en faveur du Service d'assistance aux victimes de traite des êtres humains.



© Rebecca Bowrin

BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2019

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019

ACTIF	2019	2018
ACTIF CIRCULANT	CHF	CHF
LIQUIDITÉS		
Caisses	8 363.21	7 875.97
Compte de chèques postaux	485 022.92	1 148 227.80
Comptes courants bancaires	535 895.92	719 904.87
	1 029 282.05	1 876 008.64
CRÉANCES		
Débiteurs - prestations à des tiers	102 492.32	93 797.81
Débiteurs -prêts aux usagers	22 029.40	12 505.05
Impôt anticipé	38 124.03	27 332.08
Compte courant Fondation des Gouttes	0.00	2 319.55
	162 645.75	135 954.49
PLACEMENTS		
Titres en portefeuille	3 283 752.66	2 615 576.35
	3 283 752.66	2 615 576.35
COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF		
Frais payés d'avance et produits à recevoir	211 516.19	264 944.63
	211 516.19	264 944.63
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	4 687 196.65	4 892 484.11
ACTIF IMMOBILISÉ	CHF	CHF
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Dépôts de garantie	9 287.80	11 357.55
	9 287.80	11 357.55
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Installations, machines et mobilier	866 354.92	850 358.57
Matériel informatique	535 635.16	535 635.16
Véhicules	751 955.40	751 955.40
./. Fonds d'amortissement	(1 952 592.88)	(1 813 646.64)
Sous-total	201 352.60	324 302.49
Renfile Meyrin	4 800 000.00	4 800 000.00
Renfile Plan-les-Ouates	703 403.52	703 403.52
Projet immobilier Plan-les-Ouates	356 281.70	354 481.70
./. Fonds d'amortissement	(1 885 843.05)	(1 743 450.90)
Sous-total	4 175 194.77	4 438 736.81
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	4 184 482.57	4 450 094.36
TOTAL DE L'ACTIF	8 871 679.22	9 342 578.47

PASSIF	2019	2018
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	CHF	CHF
AUTRES DETTES		
Fournisseurs	124 753.55	95 242.92
Créanciers divers	33 752.95	120 423.56
Créanciers « usagers »	183 339.85	154 394.27
Compte courant Fondation des Gouttes	2 635.01	0.00
Prêt FNB pour projet PLO	400 000.00	400 000.00
	744 481.36	770 060.75
COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF ET PROVISIONS		
Frais généraux à payer et produits reçus d'avance	184 795.68	200 712.54
	184 795.68	200 712.54
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	929 277.04	970 773.29
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Subventions non dépensées à restituer à l'Etat à l'échéance du contrat de prestations	11 358.68	0.00
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	11 358.68	0.00
PROVISIONS		
Provisions diverses	578 678.79	146 597.07
TOTAL DES PROVISIONS	578 678.79	146 597.07
FONDS AFFECTÉS		
Fonds pour activités propres et de soutien	182 019.69	1 178 709.04
Part des Fonds pour activités propres et de soutien finançant des prêts	19 751.35	10 777.00
Fonds affectés - Loubaresse	22 699.27	22 699.27
Fonds affectés aux financements des immobilisations corporelles et autres fonds affectés	4 248 465.35	4 336 640.12
TOTAL DES FONDS AFFECTÉS	4 472 935.66	5 548 825.43
CAPITAL DE L'ORGANISATION		
Capital de fondation	10 000.00	10 000.00
Capital libre généré	556 653.86	556 653.86
Réserve de régulation	2 319 279.02	2 099 580.54
Résultat au bilan de la période quadriennale:		
- Résultat cumulé depuis le 1 ^{er} janvier 2017 période quadriennale 2017/2020 (contrat de prestations)	(110 285.69)	(143 235.12)
- Résultat de l'exercice des activités subventionnées	252 269.25	32 949.43
- Résultat cumulé depuis le 1 ^{er} janvier 2017 période quadriennale 2017/2020 (contrat de prestations)	120 433.97	182 565.30
- Résultat de l'exercice des autres activités	(268 921.36)	(62 131.33)
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	2 879 429.05	2 676 382.68
TOTAL DU PASSIF	8 871 679.22	9 342 578.47

BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2019

COMPTE D'EXPLOITATION
DE L'EXERCICE 2019

	EXERCICE 2019	BUDGET 2019	EXERCICE 2018
RECETTES D'EXPLOITATION	CHF	CHF	CHF
Dons et appels annuels	1 047 875.69		999 747.52
Subvention Confédération Suisse - Fedpol	3 740.55		0.00
Subventions cantonales DCS	696 882.00		703 317.00
Subventions Ville de Genève	63 799.00		126 217.00
Subventions Eglise Protestante de Genève	30 000.00		30 000.00
Dons Budget des Autres	63 560.35		19 836.00
Dons Fonds Escalade	25.00		0.00
Dons Fondation Gourgas	40 000.00		40 000.00
Dons Fondation Hélène et Victor Barbour	35 000.00		70 000.00
Dons Fondation B + C De W	100 000.00		100 000.00
Dons de la Fondation Baur	15 000.00		20 000.00
Dons Fondation Philanthropique famille Firmenich	0.00		20 000.00
Dons solidarité	60 000.00		17 087.50
Dons Fondation OAK	30 000.00		0.00
Dons Cours de peinture	17 900.00		0.00
Dons Fonds Traite	108 957.53		45 183.30
Dons Fondations privées	0.00		1 000 000.00
Dons Fonds Vestiaire	38 500.00		30.00
Dons Fonds Nouveau Vestiaire Social	40 000.00		0.00
Dons Mangeons Ensemble	5 000.00		624.00
Dons Fondation Sesam	0.00		20 000.00
Dons Fondation Soutien CSP	3 800.00		10 000.00
Autres dons	17 400.00		56 284.35
Sous-total des dons et subventions	2 417 440.12	2 159 000.00	3 278 326.67
Recettes d'activités et d'exploitation	4 245 355.23	4 814 408.00	4 133 945.43
Contributions cantonales aux EDS	955 694.40	1 035 756.00	849 737.75
Contribution de la Fondation Nicolas Bogueret	120 000.00	120 000.00	120 000.00
Autres produits	99 694.45	196 075.00	71 943.62
Total des Recettes d'exploitation	7 838 184.20	8 325 239.00	8 453 953.47
CHARGES D'EXPLOITATION	CHF	CHF	CHF
Frais de personnel	7 332 592.61	7 490 832.00	7 093 835.69
Frais généraux	990 725.47	1 034 169.00	968 552.91
Frais d'exploitation	77 201.49	86 310.00	54 831.40
Frais d'activités	288 768.97	323 700.00	249 423.49
Charges pour collecte de fonds	90 970.90	169 500.00	98 372.55
Participations diverses	4 000.00	4 000.00	2 000.00
Bons d'achat et entraide	32 965.82	28 000.00	33 046.46
Amortissements des immobilisations corporelles	281 338.39	5 250.00	368 599.71
Total charges d'exploitation	9 098 563.65	9 141 761.00	8 868 662.21
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CHF	CHF	CHF
Prestations accordées par les fonds pour activités propres et de soutien	427 196.16		619 840.42
Affectations de dons pour les activités du service social	18 740.55	5 000.00	5 000.00
Total autres charges d'exploitation	445 936.71	5 000.00	624 840.42
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(1 706 316.16)	(821 522.00)	(1 039 549.16)

	EXERCICE 2019	BUDGET 2019	EXERCICE 2018
REPORT RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(1 706 316.16)	(821 522.00)	(1 039 549.16)
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	CHF	CHF	CHF
Produits financiers	0.40		2.32
Charges financières et frais banques/CCP	(30 169.52)	(26 900.00)	(40 094.73)
Plus (moins)-values nettes non réalisées	463 094.17		(137 867.76)
Résultat financier net sur placements	(402 221.26)	40 000.00	58 656.98
Total produits et charges financiers	30 703.79	13 100.00	(119 303.19)
PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES	CHF		
Dons extraordinaires et legs	1 001 253.28		891 388.32
Produits sur exercices antérieurs	12 197.30		17 977.02
Charges sur exercices antérieurs	(30 335.25)		(42 482.05)
Autres charges exceptionnelles	(30.15)		0.00
Autres produits exceptionnels	0.00		0.00
Total produits et charges extraordinaires	983 085.18	0.00	866 883.29
RÉSULTAT AVANT VARIATION DES FONDS AFFECTÉS	(692 527.19)	(808 422.00)	(291 969.06)
RÉSULTAT VARIATION DES FONDS AFFECTÉS	CHF	CHF	CHF
Mouvements des fonds affectés pour activités propres et de soutien :			
- Utilisation des fonds	1 425 100.35		1 458 593.37
- Attribution aux fonds	(606 342.88)		(1 415 236.40)
Mouvements des fonds affectés au financement des immobilisations :			
- Utilisation des fonds	316 098.77		470 708.92
- Attribution aux fonds	(227 924.00)		(85 080.00)
Mouvements du fonds Loubaresse :			
- Utilisation partielle du fonds Loubaresse	0.00		0.00
- Dotation aux fonds Loubaresse	0.00		0.00
Total résultat fonds affectés	906 932.24	0.00	428 985.89
Part de subvention à restituer (8% des activités subventionnées)	(11 358.68)	0.00	0.00
RÉSULTAT ANNUEL (AVANT ALLOCATION AU CAPITAL DE L'ORGANISATION)	203 046.37	(808 422.00)	137 016.83
ALLOCATION/UTILISATION	CHF	CHF	CHF
Dissolution de la réserve de régulation	781 554.80	699 860.00	723 974.75
Attribution à la réserve de régulation	(1 001 253.28)		(890 173.48)
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	(16 652.11)	(108 562.00)	(29 181.90)

REMERCIEMENTS

AUX PARTENAIRES ET DONATEURS

Merci à tous les donateurs dont le soutien – petit ou grand – nous permet de poursuivre nos actions.

Merci aux pouvoirs publics et aux institutions publiques et privées qui nous ont versé des subventions.

Merci aux personnes qui ont fait un legs au CSP.

Merci aux entreprises et aux institutions ayant apporté un soutien au CSP et au Vestiaire social, parmi lesquelles : Ace & Company, Alatus Capital SA, Association des Hongrois de Genève, Bacardi Tradall SA, Banque Cantonale de Genève, Banque Pictet & Cie, Brolliet SA, Bruntschwig & Cie SA, Carasso-Bossert SA, Caterpillar, Chambre de l'Economie sociale et solidaire, COOP, De Pury Pictet Turrettini & Cie SA, Ecobâtir SA, Étude Bernasconi & Terrier, Fiduciaire Jacques Morand, FNAC, Gabus Avocats, Guimet & Fils, Jérôme SA, JTI, KBR Advisor SA, Maison de la Réformation, Lexmark, Naef Immobilier SA, Procter & Gamble, Services industriels de Genève, Tournier Agence immobilière.

Merci aux entreprises et aux institutions qui ont œuvré bénévolement en faveur du CSP et du Vestiaire social : Ace & Company, Bacardi Tradall SA, Chemours International Operations Sàrl, CO de Bois-Caran, CO de Pinchat, Ecole de Culture générale Aimée-Stitelmann, Eli Lilly and Company, F. Simond SA, Firmenich SA, Hermès, IATA, Joaquin Fernandez Genève, JTI, Lombard Odier, L'Oréal, MCI Group, Millennium, Opus One, Procter & Gamble, Ralph Lauren, Société générale.

Merci aux donateurs du fonds Budget des Autres (CHF 63 560,35 recueillis en 2019). Ce fonds nous a permis de dépanner tout au long de l'année des familles et des personnes en situation précaire.

Merci aux paroisses ayant apporté un soutien financier au CSP en 2019 : Association des Amis de l'Espace Fusterie, Atelier œcuménique de théologie, Bernex-Confignon, Champagne, Champel-Malagnou, Cinq-Communes, Cologny-Vandoeuvres-Choulex, Onex, Saint-Pierre Fusterie, Sainte-Thérèse, Troinex-Veyrier.

Merci également à l'Eglise protestante de Genève qui nous soutient depuis toujours, ainsi qu'à l'Eglise luthérienne allemande de Genève et l'Eglise réformée française de Zurich.

Merci aux villes et communes ayant apporté un soutien financier au CSP en 2019 : Aire-la-Ville, Anières, Avully, Avusy, Bardonnex, Carouge, Céligny, Chancy, Chêne-Bourg, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Grand-Saconnex, Jussy, Laconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Montagny-près-Yverdon, Onex, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Presinge, Puplinge, Russin, Satigny, Troinex, Vandoeuvres, Versoix et Veyrier.

Merci à la Fondation Nicolas-Bogueret.

Nous remercions les fonds et fondations grâce auxquels nous avons pu aider les personnes en difficulté ou financer des projets spécifiques : A.B., Alfred & Eugénie Baur, B. et C. de W., Barbour-Bagatelle, Fondation de Bienfaisance de la Banque Pictet & Cie, Fondation privée, Gourgass, Claude Guignard, OAK, Pierre Demareux.

CENTRE SOCIAL PROTESTANT
RUE DU VILLAGE-SUISSE 14
CASE POSTALE 171
1211 GENÈVE 8
CCP 12-761-4
IBAN CH41 0900 0000 1200 0761 4

